



Le petit Journal

www.guarbecque.fr

BULLETIN MUNICIPAL – JUIN 2015

Chères Guarbecquoises, chers Guarbecquois

En feuilletant ce petit journal, on se rend compte de l'activité débordante dans notre commune. Entre les animations et les sorties proposées par la municipalité pour les jeunes et les moins jeunes et celles organisées par les associations, les Guarbecquoises et Guarbecquois n'ont pas le temps de s'ennuyer. Et le mois de juillet qui arrive sera aussi bien animé avec un beau programme pour le 14 juillet et la ducasse concocté par l'équipe du comité des fêtes.

Pour le club de football de la Jeune France, 2015 est l'année du cinquantième anniversaire. Anniversaire fêté comme il se doit avec l'accession en division supérieure pour les 3 équipes séniors. Félicitations à l'ensemble des bénévoles pour ce beau résultat.

Je souhaite aux Guarbecquoises et Guarbecquois de bonnes vacances.

Christophe Fiancette
Maire



G
U
A
R
B
E
C
Q
U
E

2
0
1
5

Compte rendu conseil municipal

Séance du 09 décembre 2014

1) INDEMNITES AUX COMPTABLES

Le Conseil Municipal

Vu l'article 97 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les Communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

DECIDE :

- De demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1^{er} de l'arrêté du 16 décembre 1983

- D'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an soit 213 € 65.

- Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Madame Isabelle CONTRAY, Receveur Municipal,

- De lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 45 € 73,

Après délibération, le conseil municipal :

Accepte le paiement de l'indemnité de Madame Isabelle CONTRAY, Receveur Municipal, d'un montant de 259 € 38.

DECIDE :

- De demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1^{er} de l'arrêté du 16 décembre 1983

- D'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an soit 213 € 65.

- Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Madame JARDRY Marie-Odile, Receveur Municipal,

- De lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 45 € 73,

Après délibération, le Conseil Municipal :

Accepte le paiement de l'indemnité de Madame JARDRY Marie-Odile, receveur municipal, d'un montant de 259 € 38.

2) PERSONNEL COMMUNAL

A – Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du recrutement d'un deuxième contrat CUI à partir du 2 janvier 2015 pour la mise en place des TAP. Il convient de modifier le tableau des effectifs

B - Participation employeur à la complémentaire prévoyance

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents,

Considérant que selon les dispositions de l'article 22 bis de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983, les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent contribuer au financement des garanties de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'elles emploient souscrivent.

La participation des personnes publiques est réservée aux contrats ou règlements garantissant la mise en œuvre de dispositifs de solidarité entre les bénéficiaires,

Considérant que sont éligibles à cette participation les contrats et règlements en matière de santé ou de prévoyance remplissant la condition de solidarité entre les bénéficiaires attestée par la délivrance d'un label dans les conditions prévues ou vérifiées dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence,

Dans un but d'intérêt social, Monsieur le Maire propose de participer au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire et propose que la participation de la Collectivité, soit fixée à 5 € par mois et par agent.

La modalité de versement au titre de la participation employeur sera fixée comme suit :

Le justificatif ci-après devra être fourni auprès du service comptabilité au plus tard avant le 31 décembre de l'année N pour une participation N+1.

Pour les agents recrutés en cours d'année, ce justificatif devra être fourni afin de bénéficier de la participation employeur à la date de contraction du contrat ou règlement.

a) Justificatif d'adhésion

La participation sera subordonnée à la présentation du justificatif permettant de vérifier que le demandeur a souscrit un contrat, avec un organisme de protection sociale complémentaire labellisé.

b) Versement de la participation

Le versement de la protection sociale complémentaire s'effectuera mensuellement auprès de l'organisme de protection sociale, à défaut à l'assuré, sous réserve de la production préalable du justificatif mentionné précédemment.

La participation pourra avoir lieu à tout moment de l'année lorsqu'un agent présente son attestation à un organisme de complémentaire prévoyance labellisé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE à compter du 1^{er} janvier 2015, de participer au financement des contrats et règlements labellisés de protection complémentaire dans le domaine Prévoyance (« maintien de salaire ») auxquels les agents de la Commune choisissent selon les critères ci-dessus.

FIXE la participation de la Commune à 5 € par mois et par agent.

Conformément à l'article R102 du Code des Tribunaux Administratifs et des Cours Administratives d'Appel, le Tribunal Administratif de LILLE peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

4 - ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE GAZ NATUREL, DE FOURNITURES ET DE SERVICES ASSOCIES

Le Conseil Municipal,

Vu la directive européenne 2009/73CE du Parlement Européen et du Conseil d'Administration de la FDE du 13 juillet 2009 concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel,
Vu le Code de l'énergie, notamment ses articles L. 441-1, L. 441-5 et L. 445-4,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code des marchés publics, notamment son article 8-VII-1°,
Vu la délibération de la FDE en date du 15 février 2014

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Commune de Guarbecque d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et des services associés pour ses besoins propres,

Considérant qu'eu égard à son expérience, la FDE entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents,

DELIBERE

Article 1^{er} : Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique coordonné par la FDE62 en application de sa délibération du 15 février 2014 et décide d'adhérer au groupement.

Article 2 : La participation financière de la Commune de Guarbecque est fixée et révisée conformément à l'article 6 de l'acte constitutif.

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération, notamment à signer le formulaire au groupement de commandes

5 - ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE, DE FOURNITURES ET DE SERVICES ASSOCIES

Le Conseil Municipal,

Vu que depuis le 1^{er} juillet 2004, le marché d'électricité est ouvert à la concurrence pour tous les consommateurs professionnels,

Vu que cette ouverture s'est élargie aux particuliers au 1^{er} juillet 2007,

Vu qu'aujourd'hui, conformément à l'article L331-1 du Code de l'énergie, l'ensemble des consommateurs d'électricité peut choisir un fournisseur sur le marché et s'affranchir ainsi du tarif réglementé de vente proposé par les opérateurs historiques.

Vu que les personnes publiques font partie de cet ensemble de consommateurs pouvant bénéficier des offres de marché.

Vu que, pour leurs besoins propres d'énergie, ces personnes publiques – et notamment les collectivités territoriales – doivent recourir aux procédures prévues par le Code des marchés publics afin de sélectionner leurs prestataires ainsi que le rappelle l'article L. 331-4 du Code de l'énergie.

Vu que la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014, relative à la consommation prévoit la disparition progressive des tarifs réglementés d'électricité selon le calendrier suivant :

- Au 1^{er} janvier 2016, sites dont la puissance électrique souscrite dépasse 36 KVA (tarifs jaunes et verts)

Vu la délibération de la FDE en date du 15 février 2014

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Commune de Guarbecque d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et la fourniture et des services associés pour ses besoins propres,

Considérant qu'en égard à son expérience, la FDE entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents,

DELIBERE

Article 1^{er} : Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et la fourniture de services associés, coordonné par la FDE62 en application de sa délibération du 15 février 2014 et décide d'adhérer au groupement.

Article 2 : La participation financière de la Commune de Guarbecque est fixée et révisée conformément à l'article 6 de l'acte constitutif.

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération, notamment à signer le formulaire au groupement de commandes

3) INFORMATIONS

- Création d'une nouvelle association « LES FAUX PLATS »
- La Direction Départementale de la Santé Publique et Environnementale informe que le prélèvement d'eau est conforme aux exigences de qualité en vigueur.

Demande de subventions de l'APEI de BETHUNE

Visite du Centre Abbé Pierre – Emmaüs lieu de mémoire à ESTEVILLE

REMERCIEMENTS POUR L'OCTROI DE LA SUBVENTION COMMUNALE

- Amicale des donateurs de sang
- Association Club des anciens
- Association des Parents d'élèves école Daudet Perrault

Ecole Daudet Perrault

Paris, Paris, Paris,... et d'autres destinations encore...

Comme chaque année, tous les élèves de l'école Daudet Perrault ont pu bénéficier d'un voyage de fin d'année pédagogiquement riche en apprentissages. Ainsi, les classes de CE2 CM1 et CM2 (Mr Magnier et Mme Vanpoperinghe) ont eu la chance de partir pour deux jours à Paris avec un programme de visites très intéressant : le Louvre, le château de Versailles, la cathédrale Notre Dame, la Tour Eiffel, un circuit panoramique... et des moments de vie inoubliables.



Les autres classes ne sont pas en reste. Ainsi les classes de maternelle (Mme Lejeune et Mme Courtecuisse) iront au Musée Portuaire de Dunkerque le matin et au zoo de Fort Marduyck l'après-midi, tandis que les classes de Mme Martin et Mme Pétain se rendront au musée du Terroir de Villeneuve d'Ascq où diverses animations les attendront.

Cette dernière période scolaire aura encore été riche en activités : le petit déjeuner anglais, les sorties cyclotourisme, la course d'orientation dans le stade du village, le spectacle chorale en liaison avec le collège Maurice Piquet, la kermesse-vente-expo, le permis Internet, la quinzaine « Apprendre à Porter Secours », la fête de fin d'année où chaque classe proposera deux danses dont l'une portera sur le thème des sciences, etc...

Sans oublier bien sûr les TAP (temps d'activités péri-éducatives) qui ont été proposés par la Municipalité depuis début janvier et qui connaissent un très grand succès. Nous remercions très vivement l'équipe municipale pour la mise en place et le suivi de ces activités très appréciées de tous, enfants et parents.

Merci à tous nos partenaires et bonnes vacances !!!

Toute l'équipe pédagogique souhaite de bonnes vacances à nos familles ainsi qu'à celles qui nous rejoindront en septembre.

Exposition Culturelle : « Copains d'avant »

Quand j'étais à l'école...

Le 17 octobre 2015, la commission culturelle organisera une exposition sur le thème de l'école (d'antan à aujourd'hui) où sera exposée l'évolution de l'école du temps de nos aînés à celui de nos enfants.

Pour cela, nous sommes à **la recherche de tout élément correspondant à ce thème : vieilles photos (vos photos de classe !!), matériels pédagogiques, anciens bureaux, tables, plumes, encriers**

Nous sollicitons donc tous les villageois, si c'est votre cas, merci de contacter la mairie. Les photos seront scannées et rendues rapidement.

L'école Sainte Bernadette : toutes voiles dehors

Durant trois jours, les élèves des classes de GS, CP, CE1 et CE2 de l'école Sainte Bernadette ont eu le privilège et la joie de se rendre en classe de mer sur la Côte d'Opale (Etaples – Sainte Cécile – Le Touquet – Boulogne Sur Mer).



Un programme chargé mais riche en émotions les attendait :

promenade dans le port d'Etaples, pratique du char à voile sur la plage de Sainte Cécile, visite guidée du centre Maréis suivie d'un atelier pédagogique, activité de plein air dans la réserve naturelle de la Baie de Canche (observation de la faune, de la flore et du littoral avec une animatrice expérimentée), croisière dans la rade et le port de Boulogne à bord du bateau « Le Florelle » et pour terminer visite de la ville fortifiée (château, beffroi, basilique) avec une promenade sur les remparts.



Les enfants sont rentrés heureux et la tête remplie de souvenirs inoubliables.

Le travail effectué durant ce séjour a été prolongé en classe dans le cadre d'un projet pédagogique.

Un grand merci à notre association de parents d'élèves (APEL Ecole Sainte Bernadette) qui, à travers de nombreuses manifestations (lotos, soirées, marché de Noël...), récolte des fonds pour que les enfants puissent partir en classe de mer (ou de neige pour le cycle 3) à un prix vraiment réduit.

Rendez-vous sur

www.facebook.com/ecolestebernadetteguarbecque

pour plus d'informations sur l'école.

Tel: 03.21.02.95.07

Mail : ecolestebernadetteguarbecque@orange.fr



Zoom sur les activités périscolaires organisées par la municipalité

La garderie : On ne s'ennuie pas avec Alexandra et Murielle !!!



Et après l'école, on découvre, on s'amuse....



CHASSE A L'ŒUF : Une chasse au trésor organisée pour les petits et les grands



C'est sous la grisaille que l'opération Chasse à l'œuf s'est déroulée cette année. Les membres du conseil municipal, ainsi que quelques bénévoles, ont donné rendez-vous aux enfants à la salle des associations ce lundi 06 avril de 10h à 11h30.

Les lapins de Pâques ont dissimulé des sachets de 10 œufs pour chaque enfant. Les petits de moins de 7 ans se sont amusés à les retrouver dispersés dans l'une des 3 parcelles du jardin. Quant aux plus grands (7-12 ans) la chasse à l'œuf s'est transformée en chasse au trésor au stade. Après avoir retrouvé les sigles dissimulés un peu partout, les enfants ont pu répondre à l'énigme que leur avait concoctée Gaëlle. Leur bonne réponse leur permettait d'obtenir leur sachet de 10 œufs. Les quelques lapins en chocolat que les cloches nous ont apportés, ont été gagnés par les enfants grâce à un tirage au sort.

60 enfants ont participé à cette belle matinée et se sont bien amusés.



Remercions donc tous les enfants, l'équipe bénévole et merci également aux lapins !!!



A la découverte du Louvre Lens

La commission Culturelle a organisé le dimanche 26 avril une sortie au Louvre Lens.

Ce joyau de la région minière a permis de faire découvrir des œuvres uniques.

Places aux écouteurs et aux plans interactifs et tous sont

partis à la recherche de tableaux et de sculptures. Les grands ont admiré et les petits ont cherché. Un jeu de piste avec écran tactile a permis aux enfants de

découvrir de façon ludique les œuvres présentées. Une après-midi agréable et riche. Merci à tous pour votre participation.



Sortie pédagogique

Pour bien terminer l'année scolaire, les élèves des classes CM2 des écoles Daudet Perrault et Sainte Bernadette ont participé à la traditionnelle sortie pédagogique le lundi 22 juin. Cette sortie allie le sport avec la marche et la culture. Nos intervenants, situés à des points stratégiques du village, ont expliqué avec passion les différents sujets. Le joyau du village est notre église et c'est **Jean Louis Delgérie** qui s'est chargé de raconter son histoire. La stèle des fusillés est un endroit chargé de souvenirs et c'est avec beaucoup d'émotion que Mr **Jacques Lécluse** a remonté le temps. La diversité de la flore et de la faune locale est un sujet passionnant qui n'a pas manqué d'intéresser les élèves et Mr Martin n'a pas eu beaucoup de mal à se faire écouter. Merci à nos intervenants pour leurs disponibilités et leurs compétences. Merci aussi aux parents d'élèves, aux membres de la commission *Sports* et aux personnels éducatifs pour l'encadrement des élèves lors de cet après-midi



Séance cinéma pour les enfants des écoles de Guarbecque



Cette année, la municipalité a choisi d'emmener les enfants des 2 écoles du village à une séance de cinéma au centre culturel d'Isbergues. Les élèves des classes de maternelles ont apprécié le film « Opération Casse-Noisette » et ceux des classes élémentaires ont pu découvrir un grand classique de leurs parents « Belle et Sébastien ». Un premier pas pour certains dans une salle obscure !!! Merci à l'équipe pédagogique et aux bénévoles pour l'encadrement des enfants.



OVÍ : OBJET VOLANT IDENTIFIÉ : UN HYDROPLANE À GUARBECQUE



C'est un drôle d'engin qui a accueilli les visiteurs le 23 mai 2015 sur le canal à Guarbecque. Le public a pu monter à bord de ce navire imaginé et conçu en 1947 par Marthe Auvelin, passionnée d'aviation, de météorologie et d'aérostat. L'Hydroplane est aujourd'hui un véritable petit musée de l'air et de l'eau.

Une fois à bord, les visiteurs ont pu parcourir les différentes salles aménagées comme un atelier Jules Verne. Petits et grands ont découvert des phénomènes comme la formation d'un cyclone, les vitrines à fumée... tout cela dans un univers pour le moins étonnant.



Les Guarbecquois au Canada.....

C'est avec passion et dynamisme que Nathalie et Guillaume Martin nous ont partagé leur aventure au Canada. Témoignage prenant, rempli d'anecdotes, de photos qui ont permis de mieux connaître ou de découvrir un pays magnifique où ils ont vécu pendant 5 ans. C'est au travers des 4 saisons qu'ils nous ont emmenés dans des paysages magnifiques.



Une conférence qui devait durer une heure mais qui a tenu l'auditoire pendant plus de 2 heures tant les échanges furent enrichissants et passionnants. Merci de nous avoir emmenés en voyage !!!! Une expérience que la commission culturelle n'hésitera pas à renouveler pour un autre pays l'an prochain. Avis aux amateurs !!!!



Commémoration du 08 mai 1945 : Exposition 1945-2015



Principaux résultats des élections départementales

Mars 2015 (2^{ème} tour)

Commune de Guarbecque

M. DISSAUX Jean-Claude et Mme WOZNY Florence, représentants de Divers gauche, sont arrivés en tête lors du second tour des élections départementales, le 29 mars 2015, dans la commune de Guarbecque (canton d'Aire-sur-la-Lys) avec 57,69 % des voix.

Le binôme devance le tandem du Front National, constitué de Mme GERONNEZ Evelyne et de M. MAHELLE Hervé, qui a recueilli 42,31 % des voix.

Le taux d'abstention pour ces élections a atteint 42,69 %.

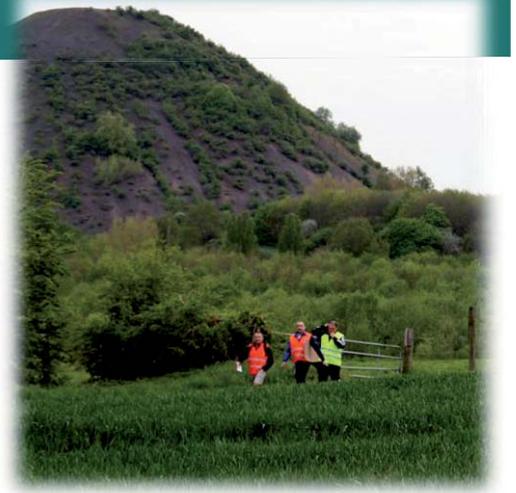


MARCHE DE NUIT

La 11^{ème} marche de nuit organisée par la commission sport s'est déroulée autour de Marles Les Mines le 7 mai 2015. Record battu encore cette année avec 392 marcheurs répartis en 56 équipes qui ont pris le départ de la salle des sports Gentils.

Les premières équipes s'élançaient vers 19H20 pour effectuer une boucle de 20km de marche. Cette année petit changement car le parcours empruntait aussi bien des chemins de terre que des rues de corons et, la nuit, rien ne ressemble plus à un coron qu'un autre coron. Un départ toutes les 10 minutes et le dernier équipage s'élançait à 22H02. Pour s'échauffer dans la bonne humeur, un jeu d'adresse consistant à marquer des points avec des palets, un jeu de souffle avec une balle de tennis de table et le traditionnel questionnaire leur étaient proposés.

Cette année, le défi consistait à emmener une grande plaque jusqu'au point milieu et ensuite faire un scoubidou. La meilleure équipe mettait 3H56min et la dernière 7H45min mais le principal était de terminer. Au retour, un petit déjeuner bien mérité leur était servi. Lors de la réception, les contrôleurs et les bénévoles furent mis à l'honneur pour les remercier de leur participation. Après la lecture des résultats, où chaque équipe recevait un diplôme et la photo de son équipe, c'est l'équipe de Philippe BERNARD qui remportait le challenge Marche de Nuit. La coupe de la première équipe féminine était remportée par l'équipage de Patricia LEJEUNE pour la quatrième année consécutive.





Le Country Dancing Club vient de clôturer sa saison 2014 – 2015 avec son assemblée générale annuelle, le 11 juin 2015.

Un grand merci à tous nos bénévoles



Martine



Jean-Noël



Sylvie



Lysiane



Thierry



Michel



Francis



Isabelle



Daniel



Colette



Sylvie

Martine pour l'album
souvenir



Nicolas pour les photos



Cela a été une bonne année pour le club qui a fêté ses 10 ans, avec une réussite au-delà de nos espérances, par la qualité des prestations, tant sur le plan musical avec nos 3 musiciens chanteurs, que sur le plan démonstration de danse avec le champion du monde 2014 de danse country.

Les jeux d'adresse proposés gratuitement ont permis à chacun

de passer également un bon moment en famille ou entre amis, avec des défis très sympathiques.

Une année bien remplie avec le Téléthon-country de novembre, le bal et le loto de février, la fête en avril, le repas de club en mai, l'activité aux T.A.P. de l'école Daudet Perrault et les boucles du cœur pour l'association « Lueur d'espoir » à Aire sur la Lys.

Beaucoup d'animations rendues possibles grâce à la participation de nos bénévoles qui s'en donnent chaque année pour la réussite de nos projets et à la participation d'un bon nombre de nos adhérents. Un grand merci à chacun d'entre eux, sans oublier la Municipalité de Guarbecque qui nous apporte un soutien très appréciable.



Les vacances seront mises à propos pour se reposer mais également pour la préparation de la prochaine saison, qui sera aussi riche en événements.

Bonnes vacances à tous et peut-être à se voir à la rentrée de la saison 2015-2016.

Mais aussi



Héloïse



Serge



Martine



Eugène



Nicole



Christine



Frédérique



Bernadette



Jacqueline



Joseline

Et les anonymes que nous avons peut-être omis



Le cyclo club de Guarbecque : un club en pleine expansion



Pour l'année 2015 le cyclo club de Guarbecque compte 29 adhérents. Grâce au compte Facebook, au blog et nos nombreuses participations aux brevets, il commence à être reconnu et fait parler de lui dans la région. Cette année nous avons organisé un stage en montagne et le déplacement à Lille-Hardelot. Nous souhaitons que d'autres adeptes de la bicyclette nous rejoignent.



Philippe Heugue, Guarbecquois et coach pour chiens

Après une carrière dans le bâtiment, Philippe Heugue a décidé de vivre de sa passion et vient aujourd'hui au secours des maîtres démunis face aux problèmes de comportement de leurs chiens.

Il a lancé son autoentreprise d'éducation canine, aidé de la CCI de Béthune qui l'a accompagné tout au long de la mise en place de son projet. Pour se spécialiser, Philippe a suivi une formation à Arras et obtenu le diplôme de



Comportementaliste Educateur Canin, certificat de capacité avec la mention excellent.

L'objectif de son travail est d'harmoniser la relation entre le maître et son chien, les séances commencent par une phase d'observation pour évaluer le comportement de l'animal et du maître. Il propose aussi une initiation à l'agility, apprend au chien à marcher au pas et à obéir..



PROBLÈME DE COMPORTEMENT ?

- Chien destructeur, agressif
- Chien qui aboie en votre absence
- Chien hyper sensible ou hyper actif etc...

APPELER
PHILIPPE HEUGUE
COMPORTEMENTALISTE
et COACH
en ÉDUCATION CANINE

Certificat de capacité N°AD62-936

SCHOOL OF DOGS 62

PHILIPPE HEUGUE - GUARBECCQUE

Tél : 06 11 89 65 36

GUARBECCQUE



Fête du Sport



Terrain des sports

Samedi 04 Juillet 2015

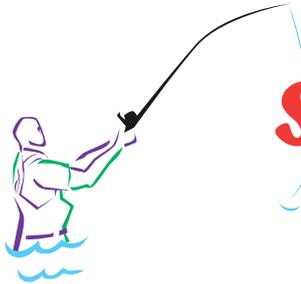
Après-midi pêche à la truite

Etangs de Manqueville Lillers

De 14H à 19H

Réserve aux
Guarbecquois

Tarif: 5 € pour les enfants (-12 ans)
8 € pour les adultes



Dimanche 05 Juillet 2015

RANDONNÉES CYCLO-VTT

Circuits Cyclo:
43 - 61 - 77 - 95 Km

Circuit familial:
11Km

Tarif: 2.5€



En collaboration avec
les clubs
LES AMIS DES FAUX PLATS
et le
CYCLO CLUB GUARBECCOIS



Circuits VTT
15 - 45 - 65 Km

Tarif: 2.5€ et 4 €

Inscriptions à partir de 7H00 - Salle des Fêtes

RANDONNÉES PEDESTRES

Circuits Pédestres :
5 - 11 - 16 Km

Tarif: 2.5€

MARCHE NORDIQUE

Départ 10h30
sur parcours 5 et 11 Km



RUGBY
Match

Isbergues - Béthune Loisirs
10H30



PÉTANQUE
CONCOURS DE PÉTANQUE
DOUBLETTE

Stade Raymond Lejeune

Inscriptions à partir de 14H
Début du tournoi à 15H

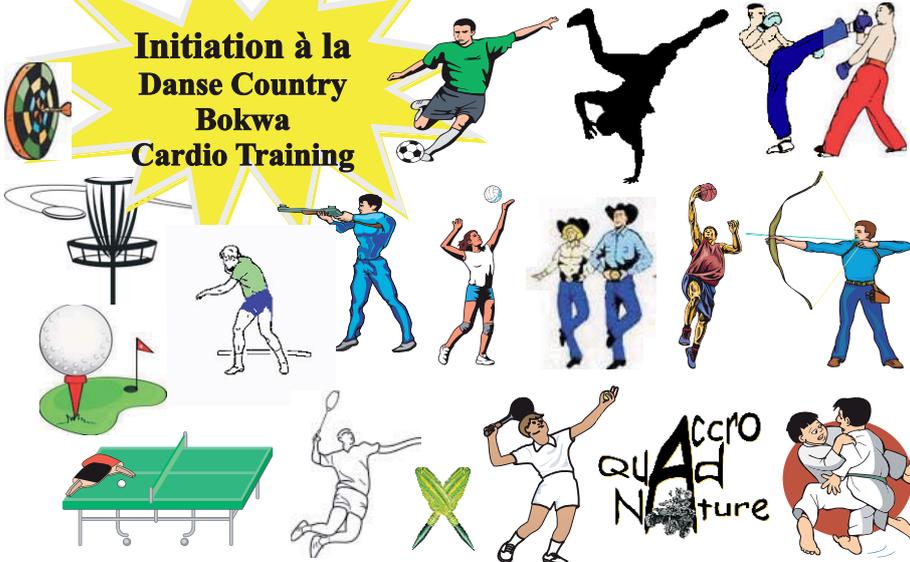
Récompenses avec finales jouées

Tarif: 5€/joueur

**Après-midi
DE 14H A 18H**

PASS'SPORTS 2€50
PERMETTANT L'ACCES AUX DIFFÉRENTES DISCIPLINES
Stade Raymond Lejeune

Initiation à la
Danse Country
Bokwa
Cardio Training



**Nouveau
Phare d'escalade 8m**



Jeune France Guarbecque
ESI Athlétisme
Judo club ACAMA Guarbecque
Tennis Club de Guarbecque
Accro Quad Nature Guarbecquois

Les Amis des faux Plats
Ovalie Isberguoise
Volley Ball Isberguois
Le cyclo club Guarbecquois
Association Amandelise

Passport Santé
Club de basket de l'ESI
Carabiniers Isberguois
Ohlain disc golf club
Country club Guarbecquois

Section Tennis de table de la MJEP d'Isbergues.
Union Sportive Boxe américaine Saint Venant
Badminton Isberguois
Clubs "Les plumes de Molinghem"
et l'Amicale des joueurs de javelot d'Isbergues

ENTRÉE GRATUITE

VENEZ
NOMBREUX

Buvette - Restauration rapide

IPNS

TRAVAUX...

Fleurissement

Suite au travail de la commission environnement, le personnel du service technique a replanté un peu plus de 700 fleurs dans les différents bacs dans la commune.



Vestiaires



Les vestiaires de l'ancien terrain ont retrouvé une nouvelle jeunesse. Ils ont été repeints par des bénévoles de la Jeune France. La Municipalité a acheté la peinture et le matériel. Merci à eux pour leur investissement.

Salle des fêtes



Pose d'un retour sur la scène de la salle des fêtes.

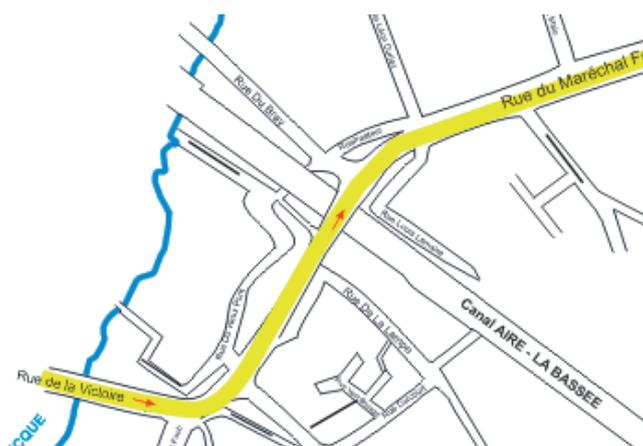
Grand Prix d'Isbergues Pas-de-Calais

L'association « MSO » est chargée d'organiser les réunions « SECURITE » pour les communes traversées par la 69^{ème} édition du Grand Prix d'Isbergues, épreuve cycliste professionnelle, coupe de France qui se déroulera le **Dimanche 20 Septembre 2015**. Ces réunions, organisées en partenariat avec la préfecture du Pas de Calais et sous-préfectures concernées, doivent rassembler les services ayant à intervenir sur ce dispositif sécurité : police, gendarmerie, pompiers, SMUR, DDE, ...

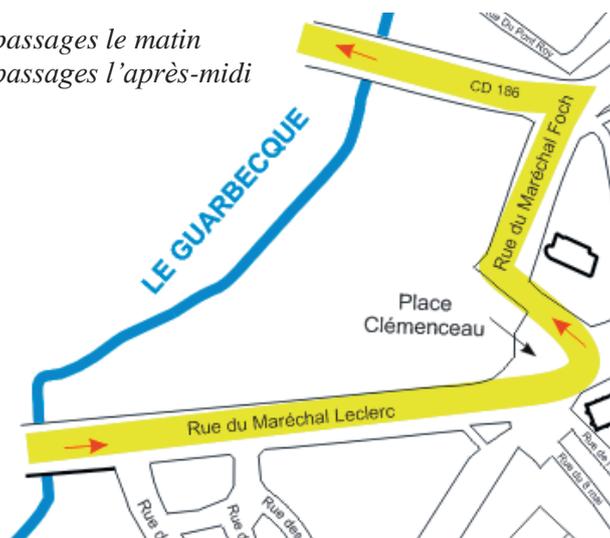
Une réunion a eu lieu à Guarbecque le jeudi 11 juin en présence des responsables du GPI, des différents représentants des communes traversées de notre secteur et des représentants des forces de l'ordre. Comme l'année dernière le GPI passera 4 fois le matin et 5 fois l'après midi. A noter que nous aurons le privilège d'avoir un sprint devant l'ancienne mairie sur une boucle de l'après midi.

Ne manquez pas cet évènement exceptionnel

1 passage le matin



3 passages le matin
5 passages l'après-midi





Décès



Souvenir et condoléances aux familles de

Daniel MAGNIEZ

Décédé le 18 mars à Bruay La Buisnière
à l'âge de 66 ans.

André DELFORGE

Décédé le 31 mars à Béthune
à l'âge de 85 ans.

André LAVERSIN

Décédé le 27 avril à Beuvry
à l'âge de 83 ans.



Naissances

Bienvenue à :

Juliette PLANQUE

De Maxime Planque et Elodie Crogiez
17B rue du petit Carlu
Née le 6 avril à Hazebrouck

Liham HANQUEZ

De Thierry Hanquez et Audrey Verfaillie
14 rue de l'église
Né le 15 avril 2015 à Blendecques

Mathéo OBERT

De David Obert et de Carine Labeeuw
15 résidence vert bocage
Né le 28 avril 2015 à Divion

Mélessandre DUFOSSE

De Guillaume Dufosse et Marie Pinoteau
16 rue de Bray
Née le 12 mai à Béthune

Mariage

Félicitations aux heureux mariés :

Pierre DEMONT et Elise MORIN
Le 16 mai 2015

Mathieu VANDAELE et Justine LEJEUNE
Le 16 mai 2015



Concours photo

Le concours photo de fin d'année est déjà ouvert, vous pouvez déjà nous faire parvenir vos photos. Le thème abordé cette année est « nos animaux domestiques et de nos campagnes ». Les meilleures photos trouveront place dans le calendrier de 2016.

Rappel règlement : Pour participer, il vous suffit de déposer en mairie vos photos, à raison de 3 maximum par famille, sur papier photo 10x15, avec les nom et prénom inscrits au dos et sans aucune retouche.

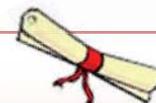


Nouveaux Guarbecquois

Nous vous invitons à vous présenter en mairie, dès votre emménagement effectué.

Cela permettra de faire plus ample connaissance avec vous lors d'une cérémonie organisée par la municipalité

Les Lauréats d'examen



Cher étudiant, vous avez été reçu à votre examen, quel qu'il soit. Alors vous pouvez le préciser en mairie pour recevoir votre récompense lors de la cérémonie organisée en votre honneur le vendredi 25 septembre. Une invitation vous sera alors envoyée. Vous pouvez prétendre à cette récompense une seule fois dans votre parcours scolaire.

Inscription cantine, garderie et TAP

La municipalité a souhaité assouplir les procédures d'inscriptions. Pour cela un seul document est à remplir pour la cantine, la garderie et les TAP.

Ce document est à rendre en mairie. Dans le cas où vous n'en avez pas reçu par le biais de l'école, il est disponible en mairie.





Devenir animateur.

Vous avez 17 ans, vous souhaitez passer votre BAFA ?

Le diplôme peut être obtenu en 3 étapes : une formation générale, un stage pratique et la qualification, sur une période de 30 mois. Plusieurs organismes vous offrent cette possibilité, vous trouverez de la documentation à l'accueil de la mairie.

Les tarifs varient selon les différents centres de formation.

A savoir que **la municipalité de Guarbecque participe à hauteur de 75€ par session de formation** (demande à faire en mairie).



La déchetterie d'Isbergues

Rappel des horaires.

Horaires d'été : du 01/04 au 31/10

de lundi au vendredi : de 10h à 12h00 & de 14h00 à 18h30

le samedi : de 9h00 à 12h00 & de 13h30 à 18h00

Horaires d'hiver : du 01/11 au 31/03

de lundi au vendredi : de 10h à 12h00 & de 14h00 à 17h30

le samedi : de 9h00 à 12h00 & de 13h30 à 17h00

Les grilles d'accès à la déchetterie sont fermées 15 min avant l'heure.



Accueil de loisirs

Le centre de loisirs ouvre ses portes pour une session en juillet et une session en août.

Les animateurs accueillent vos enfants de 9h à 17h.



LES TARIFS (pour une semaine de 5 jours)

	Quotient familial < à 700€	701€ < quotient familial < 1 300€	Quotient familial < 1 301€
Pour le 1 ^{er} enfant	53€	58€	63€
Pour les enfants suivants	48€	53€	58€

La totalité du règlement devra être soldé avant le 29 juin (pour une inscription en juillet) et avant le 31 juillet (pour une inscription en août).

Pour information, la municipalité participe financièrement au séjour de vos enfants en versant au centre de loisirs 17€/enfant et par jour.

Attention, du nouveau au centre de loisirs cet été. Les jeunes de 14 ans à 16 ans pourront être accueillis 1 ou 2 journées dans le mois de juillet pour un montant de 13 euros la journée :

Jeudi 16 juillet : Journée sport (9H à 17H)

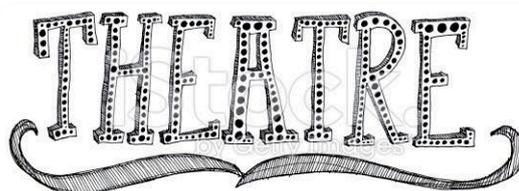
Jeudi 30 juillet : Journée à la mer (9H-17H)

Pic Nic et goûter fournis : Inscription indispensable en mairie de St Venant.

Stage Théâtre : Tous en scène

Le stage théâtre de juillet affiche complet une nouvelle fois.

Les encadrants vous remercient pour votre confiance.



Guarbecque vous livre ses secrets : ses écoles

Au début du XIX^{ème} siècle et jusqu'en 1854, la commune possédait une seule école, placée sous l'autorité d'un seul maître. En 1850, elle regroupait 90 garçons et filles de Guarbecque, en une classe unique. La maison d'école, située à proximité du cimetière, comprenait un logement et une salle de classe.



Ecole des garçons, vers 1910

Le 1^{er} mars 1818, une école dominicale, ou « école du dimanche » qui dispense un enseignement religieux, les dimanches et jours de fêtes, est créée par l'abbé Lagniez, curé de la paroisse (1812-1820).

En 1854, sous l'impulsion de l'abbé Rolin, curé de la paroisse (1825-1873), une école libre de filles est construite et financée par ce prêtre et quelques particuliers ; la commune lui alloue une subvention. L'enseignement est confié à une religieuse de la « Providence de Rouen ». Cette école est installée à la sortie du village (rue du Carluy).

En 1856, cette école devient

communale, la commune participant aux frais de fonctionnement.

Le projet de transférer l'école des filles dans un nouveau bâtiment voit le jour en 1865. Le terrain est acheté par la commune, chemin de St Venant. En 1909, une classe enfantine est annexée à celle-ci.

En 1880, époque où la commune possède deux écoles, et malgré de nombreuses difficultés rencontrées depuis le début du siècle, un progrès significatif est perceptible dans l'alphabétisation car plus de 90 % des hommes et femmes savent signer leur acte de mariage.



Ecole des filles avec logement de l'institutrice sur la droite après 1933

En 1893, l'école de garçons étant vétuste et mal adaptée, le Conseil municipal décide de faire construire une nouvelle école, un logement et une nouvelle mairie, sur un terrain situé au centre du village (emplacement actuel de l'ancienne mairie).

En décembre 1905, la séparation des Eglises et de l'Etat provoque un grand choc au sein de la communauté paroissiale très pratiquante.



Ecole Ste Bernadette

En 1906, à l'initiative de l'abbé Flippe, curé de la paroisse (1900-1922), et pour ne pas laisser les jeunes gens désœuvrés et éloignés de l'Eglise, un patronage doté d'une grande salle et d'une scène de théâtre ainsi que deux logements sont construits, grâce au don du Dr Delassus de Lille qui finance tout le projet. En 1908, cet ensemble est inauguré, dont la salle Saint-Maurice.

En 1920, l'école libre Ste-Bernadette est fondée. M. Rémy, directeur des Acières d'Isbergues, prend en charge l'aménagement de deux classes dans le patronage, ainsi que le traitement de l'institutrice. Le poste d'enseignante est proposé à une religieuse de la « Providence de Rouen » suite à la fermeture à cette date de l'école libre de Saint-Venant.

Depuis lors, la commune de Guarbecque dispose d'une école privée et d'une école laïque Daudet Perrault qui a regroupé en 2007 les classes maternelles et élémentaires.